

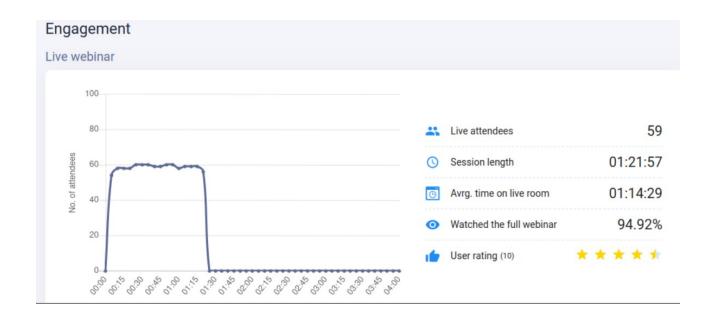


TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2023 EN WEBINAIRE DE 10H00 À 11H15.

Ce webinaire a été animé par Isabelle vice présidente scientifique et Robert, président de l'ASFC.

Cette assemblée générale découle du fait que l'assemblée Générale tenue le 7 Juillet 2023 n'avait pas atteint le quorum requis par nos statuts. Nous n'avons pas de quorum à respecter, néanmoins elle a été suivie par 61 personnes (59 participants et les 2 présentateurs) et nous avons recueilli 106 pouvoirs.

Les pouvoirs sont répartis uniformément entre tous les présents.



1- Exposé du rapport financier par Robert.

Les documents analysés sont ceux fournis lors des convocations aux AG.

Après avoir explicité les différents postes de dépenses pas de questions et sans question sur le sujet on passe au vote.

Vote pour le rapport financier : 61 votants – Pour 95 %, Contre 0 %, Abstentions 4 %.





2- Présentation du rapport moral par Robert.

Voir le rapport par ailleurs

Vote pour le rapport Moral: 61 votants – Pour 90 %, Contre 1 %, Abstentions 7 %.

3- Présentation du rapport d'activité par Robert et Isabelle.

Voir le rapport par ailleurs

Vote pour le rapport d'activité : 61 votants – Pour 85 %, Contre 6 %, Abstentions 9 %.

4- Renouvellement membres du CA et nouvelle candidature.

Paccou Denise, Gillig Mijo, Benvenutti Anne, Schenk Robert ont terminé leur mandat et sollicitent son renouvellement.

Voici les résultats des votes :

Denise Paccou 59 votants

Oui: 96 % Non: 0 % Abs.: 4 %

Mijo Gillig 59 votants

Oui: 97 % Non: 0 % Abs.: 2 %

Anne Benvenutti 59 votants

Oui: 89 % Non: 2 % Abs.: 8 %

Robert Schenk 59 votants

Oui: 94 % Non: 5 % Abs.: 0 %





et un bénévole Basillais Christian qui sollicite son entrée au CA

59 votants

Oui:

94 %

Non:

0%

Abs.:

5%

Bienvenue à Christian et si vous souhaitez vous investir dans le Conseil d'administration ce sera avec plaisir mais deux conditions : être adhérent depuis un an et poser votre candidature au moins un mois avant la tenue de l'assemblée générale.

5- Montant cotisations.

On garde les mêmes montants que l'année dernière : 35€, 44€, couple 50€ et solidarité 10€ sans exiger de justificatif mais règlement à privilégier via Monetico sur le site.

Le président

Robert SCHENK

La vice- présidente

Isabelle Fornasieri